

2015

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Revue de Presse n°10 du 16 décembre 2015

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{aire} & 2 ^{aire}	6
Articles thématiques	8
Autres	10

Mickaël MIGNARD

AEFE-SORES

RP-SORES-2015-12-16

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | APB

«APB 2016 - Les nouveautés de la procédure d'admission post-bac», LE PARISIEN, publié le 08/12/2015.

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/apb-2016-les-nouveautés-de-la-procedure-d-admission-post-bac.html>

[...] « **Nouveauté #1 - 12 000 formations possibles sur APB**

Chaque année le nombre de formations référencées sur le portail APB grossit. Il recensera en 2016 plus de 12 000 formations sur l'ensemble des académies : toutes les licences, les DUT, les CPGE, les BTS, près de 300 écoles d'ingénieurs publiques et privées, 50 écoles de commerce, 6 écoles supérieures d'art et les 20 écoles nationales supérieures d'architecture...

#2 - Les vœux groupés

Il existe de nombreux cas où un étudiant n'a pas son vœu #1 au sein d'un établissement donné mais où il pourrait avoir une filière identique ou compatible au sein de la même académie. Mais il ne candidate pas toujours. C'est également vrai pour les antennes d'une même université. Pour répondre à cette problématique, un dispositif de « candidatures groupées » va être expérimenté en 2016 sur les filières « en tension », où la demande est supérieure au nombre de places dispos (droit, Paces, psychologie et Staps).

Concrètement, le candidat choisira en priorité une filière et le système APB lui proposera alors de classer l'ensemble des mentions de licence associées à cette filière sur un périmètre qui sera prioritairement l'académie (l'Île-de-France sera considérée comme une académie).

« Cela va conduire des étudiants à se déplacer et nous les accompagnerons dans cette mobilité, y compris financièrement, en aidant aux transports, ou pour trouver une place en résidence universitaire par le biais des Crous, promet Najat Vallaud-Belkacem. Le tirage au sort doit être un dernier recours, il faut le restreindre au maximum. »

#3 - Un vœu obligatoire dans une filière non sélective

Afin de ne pas subir une affectation tardive en raison de choix uniquement sur des filières sélectives ou aux capacités limitées. Pour faire mieux coïncider l'offre et la demande, il sera désormais demandé aux candidats de choisir dans leurs vœux au moins un cursus « non sélectif » et pas surchargé : une filière dite « libre ». Le ministère promet aussi de mieux informer les jeunes sur les filières méconnues mais porteuses.

#4 - Une meilleure information sur les débouchés des formations

APB va donner aussi plus facilement accès à des données illustrant les taux de réussite selon les profils d'entrée (type de bac...), les poursuites d'études, les insertions et les salaires. Certaines de ces informations existent déjà mais doivent faire l'objet de recherches. Elles seront amenées de façon plus active à la connaissance des lycéens lors de leurs choix.

#5 - Un meilleur accompagnement

« Il faut enlever ce côté boîte noire du système », explique la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, qui a décidé de « rendre public l'algorithme d'APB, pour que chacun en comprenne les règles ». Que les nuls en maths se rassurent : un livret explicatif sera mis en ligne, et les professeurs des lycées invités à accompagner davantage les jeunes dans leurs démarches. Les professeurs pourront avoir accès directement aux vœux de leurs élèves pour mieux les aider.

Aussi testé en 2016 : sur 5 académies (Amiens, Dijon, Nancy-Metz, Nantes et Toulouse) une commission dédiée "commission académique d'orientation post-secondaire" proposera des alternatives "garanties" aux jeunes pour les aider dans leurs choix d'orientation.

#6 - Des mesures spéciales pour la filière Staps et pour les lycéens en Bac Pro

La filière Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) fait partie des plus demandées par les bacheliers, alors que les places et les débouchés sont très limités. Des « ambassadeurs » seront nommés pouvant aller dans les lycées ou organiser des échanges entre lycées et universités afin de mieux faire connaître les filières de formation en lien avec les métiers du sport et de l'animation.

Pour les bacs pros. Pour les 60% de bacheliers de la voie professionnelle qui poursuivent des études post-bac, le ministère promet de leur réserver des places en BTS. Les IUT seront aussi davantage réservés aux jeunes des bacs technologiques. L'idée, amorcée en 2013, avait à l'époque été accueillie fraîchement par certains établissements. Le ministère persiste et signe. « Je vais demander aux recteurs de fixer localement des quotas », réitère Najat Vallaud-Belkacem, qui souhaite également que la pédagogie soit revue en BTS pour mieux valoriser les acquis des élèves « pros » afin d'augmenter leurs chances à l'examen. »

Autres sources :

«Admission post-bac : ce qui va changer cette année», LE FIGARO, publié le 08/12/2015.

<http://etudiant.lefigaro.fr/orientation/actus-et-conseils/detail/article/admission-post-bac-ce-qui-va-changer-cette-annee-18227/>

«APB 2016 : six mesures contre les ratés de l'orientation post-bac», LE MONDE, publié le 08/12/2015.

http://www.lemonde.fr/bac-lycee/article/2015/12/08/des-nouveautes-contre-les-rates-de-l-orientation-post-bac_4826724_4401499.html

Actu | Classement l'Étudiant des écoles d'ingénieurs

«Classement des écoles d'ingénieurs 2016 : faites votre palmarès personnalisé», L'ÉTUDIANT, publié le 07/12/2015.

<http://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/palmares-des-ecoles-d-ingenieurs-faites-votre-classement-personnalise.html>

« L'Étudiant révolutionne son palmarès des écoles d'ingénieurs pour proposer une nouvelle version personnalisable, au plus près de vos attentes. À vous maintenant d'établir votre propre classement. Et de choisir ainsi l'école qui collera au plus près de vos projets et de vos possibilités. » [...]

Actu | Écoles de commerce

«Le groupe ESC Clermont fait son retour dans la Conférence des grandes écoles (CGE)», STUDYRAMA, publié le 03/12/2015.

<http://www.studyramagrandedesecoles.com/home.php?idRubrique=601&Id=11992>

« Le conseil d'administration de la CGE (Conférence des grandes écoles) s'est prononcé hier en faveur du retour du groupe ESC Clermont en son sein [...] ».

[...]

« Seules 35 écoles de management françaises en font partie. « Nous sommes très heureux nous aussi et très fiers, exprime en retour Françoise Roudier, directrice du groupe ESC Clermont. La reconquête de nos actifs était une étape clé importante, et ce retour dans la CGE vient clore une année 2015 qui nous a vus successivement retrouver le grade master, la Banque commune d'épreuves pour le recrutement d'étudiants de classes préparatoires, et créer notre nouvelle entité associative autonome. » » [...]

Actu | Études de médecine

«Les doyens veulent chambouler les études de médecine», LE MONDE, publié le 04/12/2015.

http://www.lemonde.fr/education/article/2015/12/04/les-doyens-veulent-chambouler-les-etudes-de-medecine_4825018_1473685.html

Réunis le 3 et 4 décembre à la faculté de Bobigny (Seine-Saint-Denis), « les doyens de médecine veulent transformer en profondeur les études qui conduisent à leur profession. [...] »

« [...] pour commencer, ils demandent la suppression du numerus clausus. [...] « Le numerus clausus a été mis en place pour réguler la démographie médicale, rappelle Jean-Pierre Vinel, président de la Conférence des doyens des facultés de médecine. C'est un échec, car il est appliqué au début des études et 25 % des étudiants qui sortent de la fac de médecine ne s'inscrivent pas au conseil de l'ordre. La vraie question, c'est la répartition des médecins sur le territoire. Il faut donc contingenter le nombre d'étudiants en fonction des capacités de formation des universités. »

« L'une des spécificités de la formation française est l'importance donnée à la pratique en hôpital. Or « quand il y a un lit pour dix étudiants externes, qu'est-ce que vous voulez qu'ils apprennent ? », pointe M. Vinel. » »

« Les doyens veulent aussi lutter contre l'échec des étudiants. La première année commune aux études de santé (PACES) s'achève en effet par [...] 70 % à 80 % d'échec. Aujourd'hui, les facultés sont tenues de réorienter les étudiants en difficulté à la fin du premier trimestre. C'est trop tard, de l'avis de la Conférence des doyens. Selon eux, « il faut le faire dès octobre. Car un étudiant qui, à ce moment, n'est pas bien organisé dans son travail et n'a pas le niveau requis n'a aucune chance de réussir le concours », estime M. Vinel. »

« La forme n'est pas définie. Les étudiants pourraient être repérés via le contrôle continu et évoquer leur cas lors d'un entretien avec les professeurs. »

« Lutter contre l'échec, c'est aussi se préoccuper de l'avenir de ceux qui ne passent pas le cap du concours. Les doyens proposent de revoir le contenu de la PACES. Car, la première année « est conçue en fonction du concours, rappelle M. Vinel. [...] D'où l'idée de mettre en place « un programme plus léger et une formation plus générale, afin que les étudiants en échec puissent se reconverter dans des études de santé et scientifiques ». »

« Autre préoccupation de la Conférence : diversifier le recrutement des médecins. Aujourd'hui, 80 % à 90 % des jeunes qui réussissent le concours sont titulaires d'un bac S avec une mention « bien » ou « très bien ». Or, il est plus facile d'inciter de jeunes médecins à s'installer en Seine-Saint-Denis ou à la campagne lorsqu'ils en sont issus, notent les doyens.

L'idée est de mettre en place des passerelles avec les licences universitaires. Ces dispositifs existent déjà, mais ils demeurent marginaux. En outre, des expérimentations sont actuellement menées dans quelques facultés. Le principe de la plupart d'entre elles est d'intégrer en deuxième année des étudiants titulaires d'une licence qui ont suivi un module spécifique de préparation. »

« Ces cours complémentaires débutent en L2 et les étudiants sont recrutés à la fin de la L3, précise Jean-Luc Dumas, doyen de la faculté de Bobigny. Nous avons commencé avec des licences de biologie, mais nous comptons ouvrir le dispositif à d'autres licences, notamment de sciences humaines et sociales. En médecine, 35 à 40 places leur seront réservées, sur les 150 du numerus clausus. »

« Enfin, mais sur ce point le consensus n'est pas acquis au sein de la Conférence, certains doyens souhaitent réformer les « épreuves classantes nationales », lesquelles achèvent le second cycle. « C'est un corset pédagogique étouffant, regrette Jean-Pierre Vinel. Les étudiants commencent par un concours et ils terminent par un concours. Du coup, ils passent leur temps à bachoter. » Certains doyens voudraient donc « simplifier » ces épreuves et accorder davantage de place aux compétences, notamment cliniques. »

« Reste à connaître l'accueil qui sera réservé à ces propositions. Certaines de celles formulées en 2011 et en 2013, notamment sur la place du numérique dans l'évaluation des étudiants, avaient été mises en œuvre. »

Autre source :

«Paces : les doyens de médecine à la recherche du remède miracle», EDUCPROS, publié le 07/12/2015.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/paces-les-doyens-de-medecine-a-la-recherche-du-remede-miracle.html>

Actu | Mobilité étudiante

«Près de 30% d'étudiants étrangers dans les écoles de management», LES ECHOS, publié le 02/12/2015.

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/021526479952-pres-de-30-detudiants-etrangers-dans-les-ecoles-de-management-1180845.php>

« Les frais d'inscription plus élevés et promis encore à augmenter pour les étudiants étrangers ne semblent pas freiner la venue de ces derniers dans les grandes écoles françaises. C'est ce que montre en tout cas une enquête de la Conférence des grandes écoles (CGE) [...] »

« Depuis deux ans, les effectifs des étudiants étrangers ont augmenté de 20,8 %, à tel point que ces derniers représentent désormais près d'un quart (23%) des étudiants des grandes écoles, et 28% dans les écoles de management – avec un taux de croissance – « remarquable », selon la CGE - de 36% sur deux ans. La progression est moindre pour les écoles d'ingénieur, à 19,7%. Mais, dans les deux cas, cette croissance du nombre d'étudiants étrangers est supérieure à celle des effectifs (+8%). »

« Ces étudiants viennent du Maghreb (+35,8% en un an), d'Asie-Pacifique (+33%), d'Europe de l'Ouest (+33%), d'Afrique subsaharienne (32%) et d'Amérique du Sud (+28,4%). Quatre pays se distinguent par une très forte progression : l'Argentine (+90,5%), la Côte d'Ivoire (+81%), l'Italie (+69,5%) et l'Inde (+42%). La progression très forte de l'Argentine se fait cependant sur des flux modestes, la hausse de l'Amérique du Sud étant davantage tirée par l'afflux d'étudiants brésiliens (+38%). Pour la région Asie-Pacifique, la Chine est derrière l'Inde, mais très bien placée quand même (+33%). Quant aux étudiants d'Europe de l'Ouest, ils ne viennent pas que d'Italie, mais aussi d'Allemagne (+34%) et d'Espagne (+27%). » [...]

Autres sources :

«Dans les écoles de commerce, la mobilité étudiante explose», CHALLENGES, publié le 02/12/2015.

<http://www.challenges.fr/challenges-soir/20151202.CHA2224/dans-les-ecoles-de-commerce-la-mobilite-etudiante-explose.html>

«La Chine séduit de plus en plus les étudiants français», LE MONDE, publié le 02/12/2015.

http://www.lemonde.fr/education/article/2015/12/02/la-chine-seduit-de-plus-en-plus-les-etudiants-francais_4822537_1473685.html

«Les destinations préférées des élèves des grandes écoles pour étudier à l'étranger», 20 MINUTES, publié le 02/12/2015.

<http://www.20minutes.fr/societe/1742223-20151202-infographie-destinations-preferees-eleves-grandes-ecoles-etudier-etranger>

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Décrochage scolaire

«Plus d'un jeune sur dix sort du système éducatif sans diplôme», E-ORIENTATIONS, publié le 07/12/2015.

<http://www.e-orientations.com/actualites/plus-d-un-jeune-sur-dix-sort-du-systeme-educatif-sans-diplome-16403>

[...] « *Diviser par deux le nombre de sortants sans qualification* ». Tel est l'objectif que s'est fixé Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche début 2015. Le gouvernement a ainsi mis en place plusieurs mesures et un budget de 50 millions d'euros pour lutter contre le décrochage scolaire. »

« Mais le chemin est encore long. Selon une note d'information diffusée par le ministère de l'Education nationale le 2 décembre, 10,5 % des jeunes de 16 à 25 ans ont quitté le système éducatif sans obtenir de diplôme supérieur au brevet durant l'année 2011. Un chiffre en amélioration puisqu'en cinq ans, la proportion de jeunes sans diplôme baisse de 0,6 point. »

[...]

« Les jeunes filles sont moins touchées que les garçons », commente le ministère. Effectivement, la part de filles qui sortent du système éducatif sans diplôme est de 9 %, alors que celle des garçons est de 11,9 %, révèle la note. Une différence qui « se creuse avec l'âge », puisqu'elle atteint quasiment quatre points à 19 ans. Selon l'auteur de la note, cette tendance s'explique par « la plus longue durée des études des filles et par leurs meilleurs résultats aux examens ».

D'autre part, la note révèle également que « les sorties de formation initiale sans diplôme tendent à diminuer : leur part dans les 16-25 ans passe de 11,1 % à 10,5 % entre 2006 et 2011 et concerne surtout les 20 ans ou plus ». Selon le ministère, cette baisse est « la conséquence de la diminution des redoublements et d'une plus grande fluidité des parcours scolaires au collège et au lycée ». Mais le chantier reste très vaste. »

[Autres sources :](#)

«Exclusif: «Le nombre de décrocheurs a chuté de 20% en cinq ans»», 20 MINUTES, publié le 30/11/2015.

<http://www.20minutes.fr/societe/1741135-20151130-exclusif-nombre-decrocheurs-chute-20-cinq-ans>

«Le décrochage scolaire en baisse de 20 % sur cinq ans», LE MONDE, publié le 01/12/2015.

http://www.lemonde.fr/education/article/2015/12/01/le-decrochage-scolaire-en-baisse-de-20-sur-cinq-ans_4821759_1473685.html

«Le nombre de «décrocheurs» scolaires a baissé», LE FIGARO, publié le 01/12/2015.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/12/01/01016-20151201ARTFIG00153-le-nombre-de-decrocheurs-scolaires-a-baisse.php>

«Najat Vallaud-Belkacem s'accroche à la lutte contre le décrochage», LIBÉRATION, publié le 02/12/2015.

http://www.liberation.fr/france/2015/12/02/najat-vallaud-belkacem-s-accroche-a-la-lutte-contre-le-decrochage_1417826

Actu | École & monde du travail

«Comment Najat Vallaud-Belkacem compte rapprocher l'école de l'entreprise», L'EXPRESS, publié le 02/12/2015.

http://www.lexpress.fr/education/comment-najat-vallaud-belkacem-compte-rapprocher-l-ecole-de-l-entreprise_1741598.html

« La ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem a détaillé ce mercredi ses mesures pour ouvrir davantage l'école au monde du travail. [...] »

« **Le stage de 3ème**

Préparer systématiquement les élèves avant le stage. "Son utilité est avérée, mais pour qu'il soit pleinement utile aux élèves, il faut en améliorer la préparation, c'est-à-dire avant même qu'ils se mettent à en chercher un, aborder avec eux des sujets comme les codes de l'entreprise, les techniques de recherche d'un stage, ce qu'on entend par stage d'observation, etc.", explique Najat Vallaud-Belkacem.

Un Mooc pour former les entreprises à l'accueil des stagiaires. Une formation en ligne sera créée, à destination des tuteurs de stage. Objectif: les aider à bien structurer leur encadrement, à préparer en amont les tâches des stagiaires, et à identifier les rencontres que le jeune pourra effectuer au sein des différents services de l'entreprise.

Étaler les stages sur l'ensemble de l'année scolaire, afin de faciliter l'accueil de tous les élèves.

330 pôles pour démarcher les entreprises. "Ce sont des 'brigades' constituées de plusieurs chefs d'établissement et chefs de travaux, installées à l'échelle d'un bassin d'emploi, et destinées à trouver des stages à ceux qui n'ont pas de réseau personnel", détaille la ministre. Chaque pôle se verra adjoindre les services de deux jeunes en service civique. Certains pôles ont ouvert en septembre.

La formation du personnel éducatif

Le stage obligatoire en entreprise pour les chefs d'établissement, en vigueur entre 1984 et 1989, "à l'époque où leur formation s'étalait sur deux ans", va être rétabli. D'une durée d'une semaine, il sera inclus dans leur formation initiale. Même obligation pour les inspecteurs.

Généraliser les comités locaux école entreprise (CLEE). Ces clubs rassemblant des personnels de l'Éducation nationale et des entreprises locales, actuellement présents dans 16 académies, seront étendus à toutes partir de la rentrée 2016.

Rendre le parcours Avenir, entré en vigueur en septembre, concret pour les élèves. Que chacun d'eux puisse, pendant la scolarité au collège, avoir accès au moins à une visite d'entreprise, une rencontre avec un professionnel, un stage, participe à un projet concret de type mini-entreprise ou concours.

Une formation au monde professionnel pour les chefs d'établissement et les inspecteurs. Un module de 56 heures, stage compris, durant lequel ils apprendront "à nouer des partenariats avec les entreprises", et pourront "mettre à jour leur connaissance des métiers et des organisations".

Un stage pour les enseignants volontaires. Pour les enseignants, le stage n'est pas obligatoire. Mais Najat Vallaud-Belkacem s'engage à ce que chaque fois qu'un enseignant veut faire un stage, on s'organise "pour le lui permettre". »

Autres sources :

«Najat Vallaud-Belkacem : «Nous avons aussi besoin que les entreprises s'impliquent à l'école»», LES ECHOS, publié le 02/12/2015.

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/021524713050-najat-vallaud-belkacem-nous-avons-aussi-besoin-que-les-entreprises-simpliquent-a-lecole-1180808.php>

«Le ministère annonce des mesures pour renforcer la relation École/Entreprise», VOSUNOUSILS, publié le 03/12/2015.

<http://www.vousnousils.fr/2015/12/03/ministere-annonce-mesures-renforcer-relation-ecole-entreprise-579857>

Articles thématiques

Article | MOOC

«MOOC : « La France a rattrapé son retard »», LE MONDE, publié le 03/12/2015.

http://www.lemonde.fr/moocs-docs/article/2015/12/03/mooc-la-france-a-rattrape-son-retard_4823430_4468700.html

« Deux ans après sa création, la plate-forme de cours en ligne FUN (France université numérique) fait peau neuve et affiche de nouvelles ambitions. Cette initiative lancée en octobre 2013 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche compte en effet plus de 1,4 million d'inscrits depuis sa création, et 520 000 apprenants, issus de 120 pays. Elle est alimentée par 62 structures d'enseignement supérieur – universités, écoles comme Sciences Po, l'Essec ou Mines Telecom... – qui proposent 155 cours en ligne ouverts et massifs (« Massive online open courses » ou MOOC), dont 53 ont été proposés à la rentrée de septembre. « La France a rattrapé son retard et s'est replacée dans les standards européens », s'est réjoui le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, Thierry Mandon, lors d'une conférence de presse mercredi 2 décembre, en pointant le nombre de cours proposés par ses homologues allemands (70) ou anglais (196).

De grandes plates-formes internationales privées, qui ont signé des accords avec des institutions de toute la planète, affichent cependant une plus grande masse critique : EdX offre 650 MOOC (dont 21 en français). De son côté, Coursera propose 1 493 MOOC du monde entier, et, pour la France, affiche des partenariats avec les grandes écoles : HEC, Centrale Supélec, ESCP Europe, ENS, Polytechnique, Mines-Télécom, Essec, Sciences Po et EM Lyon. »

Déclinaisons à l'international

Mais FUN reste notamment prisée de la communauté francophone : 17 % des inscrits sont africains. Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), notamment, y décline ses cours avec des intervenants en Côte d'Ivoire, au Maroc, en Tunisie mais aussi au Liban où ses cursus, adaptés au contexte local, sont suivis par plusieurs milliers d'auditeurs. Son ambition est de lancer bientôt des sessions privées en ligne (« Small private online courses », SPOC) avec quatre universités marocaines, une formation courte intitulée « Désir d'entreprendre », destinée à plus de 2 000 doctorants et disponible aussi en arabe classique.

Alors que le gouvernement encourage les universités à développer leurs ressources propres, FUN va devenir un des vecteurs de la montée en puissance de l'activité de formation professionnelle et continue des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur. Elle suit donc la stratégie des autres plates-formes de cours en ligne qui, après s'être lancées sur le créneau de la formation initiale, se sont réorientées dans cette direction.

Les entreprises, qui mettent en place des formations en ligne pour leurs salariés, notamment des SPOC, manifestent d'ailleurs leur intérêt. Des représentants d'Orange, d'Opcalim (organisme de formation de la coopération agricole, de l'industrie et du commerce alimentaire) et de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (IUMM) étaient présents lors de cette conférence de presse. La certification des connaissances acquises fait ainsi partie des chantiers prioritaires de FUN pour développer et valoriser les cours en ligne.

Des expériences pilotes y sont déjà menées : le CNAM délivre déjà pour certains de ses cours des crédits ECTS (des modules qui permettent de valider des diplômes). Mais cette certification ne remplacera pas, à l'université, l'enseignement en groupe. Refusant l'« ubérisation » du supérieur – un enseignement low cost consistant à délivrer des diplômes en ligne sans accompagnement –, Thierry Mandon a défendu un usage pédagogique innovant du numérique : des cours hybrides (une partie en ligne, une partie devant un professeur) ou encore des « classes inversées » (apprentissage préalable en ligne, puis travaux dirigés pour le mettre en pratique). Les pédagogies devront donc être adaptées : « La transformation numérique de l'enseignement supérieur est vitale », a expliqué Thierry Mandon. Le secrétaire d'Etat a aussi annoncé le recrutement dans ses services d'un directeur d'un nouveau genre : un « Chief technology officer », « transformeur » chargé de mettre en musique cette mutation. »

Article | Parité

«La féminisation des filières scientifiques recule à nouveau en France», LE MONDE, publié le 04/12/2015.

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/12/04/la-feminisation-des-filieres-scientifiques-recule-a-nouveau-en-france_4824577_1698637.html

« L'étude annuelle *MutationElles-Y Factor 2015*, publiée le 30 novembre, confirme une stagnation, voire un déclin de la féminisation des formations scientifiques et techniques dans les pays occidentaux, dont la France, et une lente progression dans le monde, avec de fortes disparités régionales.

Malgré toutes les opérations menées en France, ces dernières années, pour attirer les jeunes filles vers les études scientifiques et techniques (hors santé), certaines filières d'étude dans l'enseignement supérieur voient la proportion de femmes décliner. C'est le cas en informatique (-6), en agronomie (- 4 points en 10 ans), en science (- 5 points) et en ingénierie (-2). »

1 – Formation - Proportion de femmes par filière d'étude dans l'enseignement supérieur

France	2003	2013
Ingénierie, production, construction	22%	26%
Ingénierie	20%	18%
Production	44%	53%
Construction	28%	37%
Science	41%	36%
Biologie	59%	65%
Physique	38%	39%
Maths	44%	37%
Informatique	22%	16%
Agriculture	52%	48%
Agronomie	50%	44%
Vétérinaire	59%	75%
Santé	78%	73%
Santé	82%	71%
Services	69%	86%

Yfactor – analyse Global Contact de données UNESCO (UIS)

Données sources : Nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur par filière de formation, et nombre total d'étudiants diplômés par filière de formation – années 2003 et 2013.

« « Il existe des goulots d'étranglement à différentes étapes qui expliquent une déperdition des ressources féminines dans ces filières, rappelle Claudine Schmuck. Le premier a lieu au moment de l'orientation, en seconde puis après la terminale. Des études menées par Françoise Vouillot notamment, ont montré que les parents avaient un pouvoir de prescription plus important auprès de leurs filles que de leurs garçons. Or la perception qu'ils ont de ces métiers fait qu'ils n'incitent pas forcément leurs filles à se tourner vers les filières scientifiques ».

Puis vient un second goulot d'étranglement, notamment dans les pays en voie de développement, du bassin méditerranéen et de l'Afrique subsaharienne, où les femmes pourtant nombreuses à être diplômées sont beaucoup moins recrutées que les hommes pour des raisons d'ordre sociologique et culturelle. »

« Pour l'auteure de l'étude, les entreprises ont un rôle important à jouer pour inverser la tendance. « Il est de leur responsabilité d'envoyer des signaux plus forts, de mieux communiquer autour de leurs actions en faveur de la mixité, par exemple par la mise en place d'indicateurs clés dans les rapports annuels. Elles ont un devoir de démonstration de l'apport des équipes mixtes, et pas seulement de mise en avant de "role models" féminins ». » [...]

Autres

Actu | Classement QS des meilleures villes étudiantes

«Paris reste la meilleure ville étudiante du monde... pour l'instant», LE MONDE, publié le 01/12/2015.

http://www.lemonde.fr/vie-etudiante/article/2015/12/01/paris-reste-la-meilleure-ville-etudiante-du-monde-pour-l-instant_4821017_4468406.html

Top 10 du classement #QSBestCities

2016	2015	Ville	SCORE
1	1	PARIS	404
2	2	MELBOURNE	398
3	7	TOKYO	391
4	4	SYDNEY	388
5	3	LONDRES	384
6	15	SINGAPOUR	380
7	8	MONTRÉAL	377
8	5	HONG KONG	373
9	16	BERLIN	369
10	10	SEOUL	367

Source: ©QS Quacquarelli Symonds 2004-2015
www.TopUniversities.com

type Erasmus, l'effet sera certainement plus important. Beaucoup risquent de repousser leur venue en attendant de voir comment se passent les prochaines semaines, voire d'opter définitivement pour une autre ville. » » [...]

Autres sources :

«Paris couronnée meilleure ville étudiante du monde, malgré les attentats», LE FIGARO, publié le 30/11/2015.

<http://etudiant.lefigaro.fr/vie-etudiante/news/detail/article/paris-couronnee-meilleure-ville-etudiante-du-monde-malgre-les-attentats-18027/>

«Paris reste la meilleure ville étudiante du monde», LES ECHOS, publié le 01/12/2015.

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/021523247594-paris-reste-la-meilleure-ville-etudiante-du-monde-1180441.php>

«Paris toujours classée meilleure ville étudiante au monde... pour la 4e année consécutive», LE PARISIEN, publié le 01/12/2015.

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/paris-toujours-classee-meilleure-ville-etudiante-au-monde-pour-la-4e-annee-consecutive.html>

Actu | International > Inde

« L'Inde championne des faux diplômés », LE MONDE, publié le 01/12/2015.

http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/12/01/l-inde-championne-des-faux-diplomes_4821517_4497186.html

« Dans ce pays en manque d'universités, la contrefaçon de diplômes est un sport national. Y compris parmi les élites politiques qui n'hésitent pas à trafiquer leurs CV. »

[...]

« L'inflation de faux diplômés est sans doute liée au manque d'universités dans le pays, avec des taux de sélection parmi les plus sévères du monde. Et partir faire ses études hors d'Inde est tellement coûteux que, comme pour les grandes marques de luxe, la contrefaçon de diplômes étrangers prolifère. [...] »

« Comment lutter contre les faux diplômés ? Le Bihar s'est inspiré de l'amnistie accordée aux exilés fiscaux repentis pour inciter les détenteurs d'un faux certificat d'instituteur à se démasquer – ils seraient 25 000, sur les 350 000 que compte le troisième Etat le plus peuplé d'Inde. L'opération n'a eu qu'un succès limité : seulement 1 400 d'entre eux ont rendu leur brevet.

Quant aux entreprises, elles ont désormais recours à des détecteurs de mensonge ou à des cabinets spécialisés dans la vérification des CV, mais ces solutions coûtent cher. En avril 2015, la police a organisé une conférence de presse où elle a exposé sur une table non pas des armes ou des peaux de tigres braconnées, mais une saisie de faux diplômés avec tampons. « Le gang en aurait vendu pour des centaines de milliers de roupies », s'émeut le quotidien The Times of India, qui cite l'un des enquêteurs à propos de la principale accusée : « Elle était tranquille, étant donné qu'elle se prenait pour une avocate et pensait que la police ne l'arrêterait pas. D'ailleurs, elle avait placé bien en évidence son macaron sur le pare-brise de sa voiture. » Les diplômés n'ont sans doute pas tous les pouvoirs que les fraudeurs leur prêtent. »